

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**

Délégation Mer et Littoral

Unité Gestion du Littoral

Dossier suivi par :
Sylvie MONGIATTI

Nos Réf. : 20//

☎ : 04.68.38.13.71
✉ : ddtm-dml-ugl@
pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 27 février 2020

Avis de publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)

Commune de Canet en Roussillon

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Pyrénées-Orientales le 26 février 2020 afin d'organiser une manifestation sportive consistant en une course d'obstacles, sur la plage centrale de Canet en Roussillon. La durée de l'occupation sera de 2 jours, les 05 et 06 juin 2020 et la superficie occupée d'environ 80 000 m² sur le DPMn.

Les conditions d'occupation du DPMn sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révocable et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- A l'issue, de la manifestation, les installations devront être démontées et le DPMn remis en état,
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la DDTM des Pyrénées-Orientales,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par la Direction Départementale des Finances Publiques en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra se faire connaître **avant le 19 MARS 2020** auprès de la DDTM des Pyrénées-Orientales, par courrier ou courrier électronique, aux adresses suivantes :

- . adresse postale : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral / Unité Gestion du Littoral
2 rue Jean Richepin - BP 50909
66020 Perpignan Cédex
- . adresse électronique : ddtm-dml-ugl@pyrenees-orientales.gouv.fr.